

Emmanuel Macron annonce "7 jours obligatoires" dans le cadre du congé paternité d'un mois



La durée du congé de paternité va doubler et passer à 28 jours, selon des précisions de l'Elysée. Emmanuel Macron a aussi annoncé, dans un message publié sur Instagram et Facebook Watch, qu'il y aurait "7 jours obligatoires" dans ce congé paternité d'un mois.

Avec Atlantico
Rédaction

Des évolutions majeures vont concerner le congé de paternité. L'Elysée avait annoncé mardi que la durée du congé de paternité allait passer de 14 à 28 jours.

Le président de la République s'est exprimé à l'issue du Conseil des ministres :

"Nous allons porter le congé paternité à un mois, un mois au sein duquel il y aura sept jours obligatoires pour chaque jeune papa".

Selon l'Elysée, cette "réforme va permettre à la France de passer d'une position médiane en Europe au peloton des pays de tête, avec l'Espagne, la Suède, la Norvège ou le Portugal. Le temps est un facteur essentiel pour nouer un lien important entre l'enfant et les parents. Actuellement, ce temps de 14 jours est trop court".

L'allongement du congé de paternité sera financé par la Sécurité sociale pour un coût lui aussi doublé et estimé à plus de 500 millions d'euros en année pleine. Les trois jours du congé de naissance seront toujours à la charge de l'employeur. Les 25 autres jours seront indemnisés par la Sécurité sociale.